Abonnement : 1 an = 30 euros à l'ordre de **Spfc-Acip.** Paiement par carte bancaire : https://www.paypal.com/webapps/billing/plans/subscribe?plan_id=P-11V44371T91610544M3CKALY

ISSN 2967-2988

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 26 août 2024 - 1,50 € N° 98

Attente

Tandis qu'on continuait d'attendre la nomination d'un Premier ministre, des décisions monétaires se prenaient de l'autre côté de l'Atlantique.

Le 23 août en France, les caméras étaient fixées sur l'Élysée et les commentateurs s'interrogeaient sur la gestuelle des dirigeants politiques venus s'entretenir avec le président de la République. François Bayrou, la main dans une poche. Gabriel Attal, seul. Le groupe du Nouveau Front populaire autour de Lucie Castets, candidate à Matignon.

Dans la soirée, presque tous les observateurs s'accordaient pour dire qu'il ne s'était rien passé à l'Élysée, qu'il fallait attendre quelques jours la décision présidentielle. Puis attendre que le Premier ministre désigné puisse constituer un gouvernement. Et attendre encore la réaction de majorité parlementaire de circonstances en vue d'une motion de censure qui pourrait ouvrir de nouveaux délais.

Pendant ce temps, ce même 23 août, se tenait aux États-Unis une réunion qui n'a pas retenu l'attention des chaînes d'information en continu. À Jackson Hole, dans les hautes montagnes du Wyoming, les dirigeants des grandes banques centrales tenaient leur réunion annuelle. Tous ont retenu leur souffle lorsque le président de la Réserve fédérale, la Banque centrale américaine, a pris la parole car c'est lui qui annonce la ligne à suivre, selon les analyses et recommandations de ses services.

Cette année, Jérôme Powell a déclaré que « le temps est venu pour un ajustement de politique » (monétaire). Cela signifie que les taux d'intérêt vont baisser aux États-Unis, dans des proportions qui n'ont pas été précisées. Comme d'habitude, les autres banques centrales vont suivre, y compris la Banque centrale européenne. C'est une bonne nouvelle pour les entreprises, qui vont emprunter à moindre coût et qui pourront recruter plus de personnel… à condition que d'autres facteurs ne viennent pas perturber ce mécanisme aléatoire.

En France comme dans les autres États de l'Union européenne, on accepte sans réagir les décisions monétaires américaines, comme s'il s'agissait d'une manifestation de la volonté divine. Mais le dieu monétaire se trompe souvent et il est possible de le contredire.

Il faudrait pour cela un gouvernement. Il faudrait qu'il soit capable d'agir. Nous sommes sur ces deux points dans l'expectative et l'histoire, grande ou petite, continue de se faire sans nous.

Claudine Uzerche

Est-ce si grave ?

Le délai dans lequel le président de la République doit nommer un Premier ministre après des élections

SOMMAIRE

P. 1 : Attente. – Est-ce si grave ? P. 2 : Budget. P. 3 : Lectures. P. 4 : Quelle République ? P. 5 : 80 ans de l'AFP P. 6 : Guerre. – L'homme et la machine. P. 7 : La déferlante Kamala ? – Plastiques.

■ **Handisport :** Les Jeux paralympiques d'été ont lieu dans les 19 sites qui ont servi pour les Jeux olympiques, du 28 août au 8 septembre. Ils accueillent 4 400 athlètes de 182 nations qui concourent dans 23 disciplines et 549 épreuves. 237 athlètes (82 femmes - 155 hommes) composent l'équipe de France paralympique. Près de 2 millions de places auraient été vendues.

■ **Informatique :** La start-up française GrAI Matter Labs, spécialisée en intelligence artificielle et robotique, fondée en 2016, passe sous contrôle de l'entreprise américaine Snap (Snapchat), faute d'avoir pu trouver un financement suffisant en Europe.

■ **Automobile :** L'usine Stellantis de Sochaux (Doubs) a annoncé le 20 août l'embauche de 450 intérimaires supplémentaires pour passer la production des modèles Peugeot électriques 3008 et 5008 de 800 unités à 1 000 grâce à une nouvelle équipe de nuit. Le site comptait jusqu'à présent 600 intérimaires pour un effectif permanent de 5 500 salariés.

■ **Justice :** L'intersyndicale de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) appelle à une journée de grève le 29 août contre le non-renouvellement de 500 postes contractuels par manque de crédits suffisants malgré le dégel de 300 millions d'euros annoncé par le ministère de la Justice fin juillet.

■ **Santé :** Le 20 août l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a rappelé 110 000

législatives et la démission de son gouvernement n'est pas fixé par la Constitution. Un trou juridique ? Ou bien une prudence de bon aloi ? Cela fait deux mois qu'Emmanuel Macron hésite, espérant que la situation politique se clarifie. C'est ce qui est en quelque sorte arrivé le 24 août, au journal de 13 heures de TF1, quand Jean-Luc Mélenchon, parrain de La France Insoumise, a évoqué l'hypothèse d'un gouvernement Nouveau Front Populaire auquel LFI ne participerait pas. Cela éviterait, selon lui, la menace d'une censure automatique agitée par la droite et le centre. Voire ! Avec ou sans ministres LFI, il est peu probable que si Lucie Castets veut appliquer le programme NFP, son éventuel gouvernement dure bien longtemps.

Encore qu'un gouvernement nommé peut faire beaucoup de dégâts avant d'être remplacé, surtout s'il a l'habileté de proposer des lois démagogiques auxquelles aucun député, même de droite, n'aura le cœur de s'opposer... à 10 mois d'une nouvelle dissolution déjà annoncée. Qui aura le courage de refuser la retraite à 60 ans que NFP promet ? Ou de *« faire payer les riches »* ? En tout cas pas les députés du Rassemblement national *a priori,* qui ont bien l'intention de ramasser la mise en faisant profil bas et en promettant tout et son contraire.

Le président a laissé son gouvernement démissionnaire gérer le dossier des Jeux olympiques qu'il avait sérieusement préparé. C'était sage et a très bien réussi. Faut-il vraiment laisser un nouveau Premier ministre se mêler du prochain Budget, alors que celui-ci doit être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale avant le 1er octobre – c'est une obligation constitutionnelle impérative pour le coup – et que la France est convoquée à Bruxelles le 20 septembre pour annoncer des économies de 20 milliards d'euros minimum, si elle ne veut pas encourir une lourde sanction ? Pourquoi ne pas reconduire le budget de l'année dernière, comme l'a proposé le Premier ministre démissionnaire (avec juste l'amputation exigée par l'Union européenne) ? Et aurait-il été si grave de laisser Gabriel Attal en place encore quelques semaines ? Ou quelques mois ? Il n'a, quand on refait les comptes, ni plus ni moins de majorité parlementaire qu'aucun autre Premier ministre putatif. Alors lui ou un autre...

Un « non-gouvernement » a en effet beaucoup d'atouts en main. Personne n'oblige ses ministres à « prendre leurs marques », à faire de nouvelles promesses intenables pour se faire connaître, à courir les plateaux de télévision au lieu de travailler. Chargés d'expédier « les affaires courantes », ceux-ci doivent faire preuve de prudence, par exemple dans la nomination des hauts fonctionnaires renouvelables, et surtout ils laissent la haute administration travailler, ce qu'elle fait depuis toujours avec compétence et dévouement. Et puis les partenaires sociaux, privés de têtes de turc, seront peut-être plus calmes, remettant leur traditionnelle « rentrée chaude » à un moment où ils auront enfin un interlocuteur. Qui dit que le pays n'y gagnerait pas quelques points de croissance et le citoyen moyen un peu de sérénité dans sa vie quotidienne ?

Nos voisins belges ont les mêmes problèmes que nous, peut-être plus graves à terme. Ils se passent de nouveau gouvernement depuis deux mois aussi, et rien n'indique qu'ils en auront un avant longtemps. Ils ne sont pas moins démocrates que nous, même s'ils ont la chance d'avoir, en la personne d'un roi, une figure impartiale pour relancer la machine jusqu'à ce que les discussions aboutissent. Évidemment, avec un président qui se mêle de tout, c'est un peu moins jouable et moins légitime.

Frédéric Aimard

Budget

Le monde politique s'affole de perdre son budget. Selon la Constitution et les règles rappelées par l'Assemblée nationale, les délais d'adoption de chaque loi de finance annuelle sont très stricts.

• Le projet de loi de finances de l'année est déposé obligatoirement sur le bureau de l'Assemblée nationale […] au plus tard le premier mardi d'octobre de l'année précédant celle de l'exécution du budget.

• L'article 47 de la Constitution fixe à 70 jours le délai accordé au Parlement pour statuer sur le projet de loi de finances.

• Le délai ainsi prévu se décline (LOLF, article 40) de la façon suivante :

– première lecture à l'Assemblée nationale : 40 jours ;

– première lecture au Sénat : 20 jours ;

– navette parlementaire : 10 jours.

par Catherine PAUCHET

Les conséquences du dépassement des délais.

– Les articles 47 de la Constitution et 45 de la loi organique du 1er août 2001 (LOLF modifiée en 2021) précisent les conséquences d'un dépassement du délai global de 70 jours :
– si le dépassement est imputable au Parlement, le Gouvernement peut recourir à une ordonnance pour en mettre les dispositions en vigueur ;
– si le dépassement est imputable au Gouvernement en cas de non-respect du délai constitutionnel de dépôt du projet de loi empêchant son adoption dans le délai de 70 jours, celui-ci peut soit demander au Parlement d'adopter uniquement la première partie du projet de loi de finances, la seconde partie étant discutée plus tard, soit demander le vote d'une loi spéciale l'autorisant à percevoir les impôts existants jusqu'à l'adoption de la loi de finances.

Dans les deux cas, les crédits sont temporairement répartis par décret conformément aux services votés, c'est-à-dire le minimum de crédits que le Gouvernement juge indispensable pour permettre le fonctionnement de l'État dans les conditions de l'année précédente.

Le gouvernement démissionnaire de Gabriel. Attal s'est donc résolu à préparer un projet de loi de finances, PLF, reconduisant, avec de menus aménagements, celle de l'année 2023, avant les économies décidées en février et en avril (deux fois 10Md€). C'est dans cet esprit qu'il a envoyé ses *« lettres plafonds »* aux ministres chargés de préparer le budget de leur ministère.

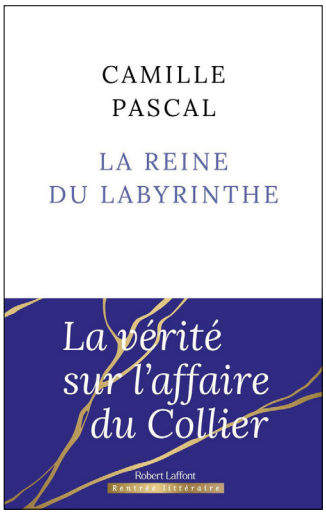

ROMAN HISTORIQUE

Le collier et l'intrigante

Vous pensiez tout connaître de « l'Affaire du collier de la reine », détrompez-vous. Avec son sens du détail et son art de conteur, Camille Pascal en dévoile les plus intimes ressorts, du complot politique à la bassesse humaine. Il y a là Jeanne de la Motte-Valois, bâtarde royale, qui s'efforce d'éloigner la misère en jouant les entremetteuses, le cardinal de Rohan, porté sur les belles dames et prêt à tout, y compris à risquer son honneur, pour retourner en grâce à Versailles et Marie-Antoinette, une reine légère dans ses décisions.

Il y a surtout un collier qui brille de six cent cinquante diamants et fait chavirer les têtes et les cœurs. Cette affaire laisse pantois devant la facilité avec laquelle des protagonistes de haute lignée ont été manipulés par une intrigante.

« La reine du labyrinthe », Camille Pascal, Robert Laffont, 432 p., 22,50 €.

ROMAN
La beauté de l'amitié

Glasgow, 1986. Les mines vont fermer. Pour les mineurs, le temps du chômage arrive suivi du déclassement social et de l'alcoolisme.

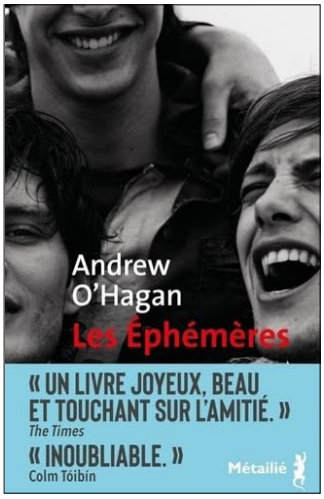

Dans ce roman qui a enthousiasmé la presse britannique, Andrew O'Hagan raconte le parcours d'adolescents de la classe ouvrière soudés autour du très charismatique Tully, le tout sur fond de musique rock, de foot et de cinéma. Une transition vers l'âge adulte et la découverte de l'amitié. Trente ans plus tard, les mêmes ont intégré la société malgré les drames qui ont bouleversé leur vie.

« Les Éphémères », Andrew O'Hagan, Métailié, 288 p., 21,50 €.

LITTÉRATURE

Écrire, une passion française

« On ne naît pas écrivain : on le devient », dit Pierre Assouline à qui l'on doit une quarantaine d'ouvrages dont plusieurs primés. Eh oui, écrire est un métier qui requiert technicité et discipline. Dans cet ouvrage, il déploie la chaîne de l'écriture, du plan de départ à la relecture finale en passant par le développement des personnages et le dialogue.

Et quoi de mieux pour servir d'exemples que de s'appuyer sur les auteurs illustres (Faulkner, Murakami, Le Clézio…) et les chefs-d'œuvre de la littérature mondiale..

« Comment écrire », Pierre Assouline, Albin Michel, 336, 24,90 €.

REVUE

Disparus

Enlèvement, crime politique, exil volontaire… chaque disparu, qu'il soit aventurier ou dissident, laisse le mystère envahir les imaginations et devient en quelque sorte immortel. *Historia* explore la fascination qu'exercent les grandes disparitions, du trésor du roi Childéric à Saint-Exupéry et Alain Colas.

Autres sujets abordés : en descendant la Seine, Charles II de Habsbourg, août 1934, dernier pogrom en territoire français…

« Portés disparus », *Historia,* août 2024, 7,90 €. En kiosque.

boîtes d'amoxilline, l'un des antibiotiques les plus couramment utilisé, certains lots contrôlés s'étant avérés non conformes.
Plus de 232 sites de vaccination contre le Mpox sont ouverts, selon le Premier ministre démissionnaire Gabriel Attal, notamment pour dépister les voyageurs revenant d'Afrique.

■ **Islamisme :** La « mosquée des Bleuets » dans le XIIIe arrondissement de Marseille (quartiers Nord), qui occupe une galerie commerciale désaffectée et est fréquentée par environ 600 fidèles, a reçu un avis de fermeture administrative provisoire par la préfecture de police des Bouches-du-Rhône le 20 août. Son iman, Smaïn Bendjilali, 43 ans, dit « l'imam Ismaïl », est soupçonné par le ministère de l'Intérieur de s'être radicalisé sous l'influence des Frères musulmans. L'imam présente un recours devant la justice administrative.

■ **Terrorisme :** Un homme en tenue paramilitaire a tenté de mettre le feu dans un bureau de la mairie d'Angoulême le 21 août. Il a été blessé par le tir d'un policier municipal, hospitalisé et soumis à un examen psychiatrique. Sur le capot de la voiture de l'assaillant, garée ostensiblement devant la mairie, était peint en arabe, en argent sur fond noir : *« Il n'y a de Dieu que Allah. »*

■ **Terrorisme :** Deux véhicules ont été incendiés, le samedi 24 août, devant la synagogue de La Grande-Motte (Hérault) dont les portes ont brûlé. Un policier municipal est légère-

Les bienfaits d'un budget a minima

Après dépôt du PLF sur le bureau de l'Assemblée Nationale le 1er octobre, *« Si le Parlement ne s'est pas prononcé dans un délai de soixante-dix jours, les dispositions du projet peuvent être mises en vigueur par ordonnance »* dit l'article 47 de la Constitution. Si effectivement le Parlement ne votait pas le PLF, la question, que devrait trancher le Conseil constitutionnel, serait alors la suivante : le Parlement a-t-il refusé de se prononcer par défaut de majorité, ou a-t-il exprimé un rejet ? Le Conseil constitutionnel est capable d'adopter une interprétation extensive du texte pour sauver les institutions et M. Macron. Il l'a déjà fait. Il semble l'avoir anticipé dans sa décision du 25 juin 2001 (n° 2001-448 DC, §5) en spécifiant que l'article 47 susvisé devait *« permettre qu'interviennent en temps utile, et plus spécialement avant le début d'un exercice, les mesures d'ordre financier nécessaires pour assurer la continuité de la vie nationale ».*

Certes, le Gouvernement pourrait utiliser le 49.3 ou demander au Parlement *« l'autorisation de percevoir les impôts et* [ouvrir] *par décret les crédits se rapportant aux services votés. »* (article 47 de la Constitution). Il pourrait encore soumettre en urgence au Parlement un texte prolongeant provisoirement l'exercice budgétaire précédent (ce qui a été fait pour la loi de finances de 1979).

Mais si le Parlement se refusait à tout, il faudrait sans doute invoquer l'article 5 de la Constitution qui prévoit que *« Le président de la République* […] *assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État ».* Le Conseil constitutionnel semble avoir déjà accrédité cette option. Dans sa décision du 30 décembre 1979 (n° 79-111 DC, §2) il considérait qu'« il appartenait, de toute évidence, au Parlement et au Gouvernement, dans la sphère de leurs compétences respectives, de prendre toutes les mesures d'ordre financier nécessaires pour assurer la continuité de la vie nationale ».

Au pire, le président de la République pourrait, dans le cadre de l'article 16 de la Constitution, prendre *« les mesures exigées par ces circonstances »* pour *« assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission ».* Dans tous les cas, ce seraient des mesures limitées à assurer la continuité.

Il semble donc que quoi qu'il en soit, et notamment si le Gouvernement, nouveau ou encore démissionnaire, respecte les délais susvisés, les institutions publiques ne cesseront pas d'exister, le cas échéant par décrets pour gérer cet intérim. Si l'État devait assurer ses missions a minima pendant quelque temps, sans dépenses nouvelles, sans nouveaux impôts, sans nouvelles niches fiscales… ce serait peut-être le meilleur moyen d'éviter le pire, voire de remettre un peu de sérénité dans la vie politique. Les citoyens découvriraient qu'ils peuvent vivre, et mieux vivre, sans qu'un gouvernement s'occupe de les tourmenter chaque jour au prétexte de s'occuper d'eux. Une cure d'amaigrissement forcée en quelque sorte. Une cure salutaire.

Jean-Philippe Delsol

Quelle République ?

Le président de la République a montré qu'il ne considérait pas les Jeux paralympiques de la même manière que les JO traditionnels : il n'a pas suspendu la mise en route du nouveau gouvernement comme il l'avait fait en juillet. Rentré de Brégançon, il a non seulement lancé une vaste consultation politique sur plusieurs jours mais aussi commémoré le 80e anniversaire de la libération de Paris et effectué une visite au Touquet avent de se rendre, à la fin de la semaine, en Serbie. Il a aussi fait savoir qu'il rendrait compte des discussions menées avec les diverses forces politiques reçues les 23 et 26 août. Lucie Castets devrait ainsi avoir une réponse à la pression effrénée qu'elle exerce pour devenir Premier ministre tandis que Jean-Luc Mélenchon verra si sa proposition, le 24 août, de ne pas faire entrer de ministres LFI dans son gouvernement aura influé sur la stratégie présidentielle ; le patron de la France insoumise montre en tout cas une fois de plus qu'il connaît bien l'histoire de France puisque, en 1936 déjà, le parti le plus radical du Front populaire, le PCF, soutenait l'équipe dirigée par Léon Blum sans y participer.

Se pose pourtant toujours la légitimité d'une équipe à vrai dire peu représentative du peuple français. On ne peut en effet oublier que, toutes tendances confon-

dues, la gauche représente moins de voix que le seul Rassemblement national — sans même compter celles des amis d'Éric Ciotti. Il y a aussi tous ceux qui ont voté soit pour la nébuleuse macroniste soit pour les Républicains. Ce n'est pas parce que s'agite une minorité bruyante, arguant du nombre total des formations de sa coalition, qu'elle doit exercer le pouvoir. Même si Lucie Castets prend soin de se démarquer des Insoumis et qu'elle annonce prudemment vouloir tenir compte des autres composantes de l'Assemblée nationale qu'elle occupe déjà l'antichambre de l'hôtel de Matignon.

Indépendamment des manœuvres déployées par Emmanuel Macron, un gouvernement NFP ne pourrait tenir qu'en opérant un rapprochement avec le camp présidentiel ou en bénéficiant d'une neutralité bienveillante du Rassemblement national. Or, ces deux solutions ne doivent pas être écartées a priori. Certains macronistes ne se montrent pas absolument opposés à une collaboration avec la gauche, d'autant que certains en sont issus. Quant au parti de Marine Le Pen et Jordan Bardella, malgré son opposition frontale aux Insoumis, sa grande discrétion actuelle ne peut dissimuler certaines convergences avec le NFP, comme sur l'abolition de la réforme des retraites.

Il ne reste guère que la ligne de Laurent Wauquiez à annoncer franchement la couleur, d'autant que l'intéressé vient de laisser la présidence du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour exercer son mandat de député. Il refuse le blocage du pays et propose un pacte législatif, notamment par des propositions de loi susceptibles de recueillir l'assentiment d'une majorité à l'Assemblée. Ainsi pourrait être évitée l'évolution qui se profile vers une nouvelle et instable République.

Jean Étèvenaux

80 ans de l'AFP

Avec Associated Press (USA) et Reuters (GB), l'Agence France Presse (AFP) est la troisième agence mondiale d'informations. Elle est française et elle est née le jour de la Libération de Paris, le 20 août 1944 à 07 h 00 du matin. Elle a fait suite à l'office français de l'information (ancienne agence Havas suspectée de collaboration avec l'occupant).

C'est un groupe de 8 journalistes qui prend possession du siège de l'agence, toujours place de la Bourse à Paris. La première dépêche (article) est publiée à 11 h 30 à destination des médias « les premiers journaux libres vont paraître l'AFP leur adresse le premier service ». Avant de s'appeler Agence France Presse, l'Agence porte le nom d'Agence Française de Presse. Ses dépêches sont éditées sur des ronéos et distribuées dans Paris par ses cyclistes à des médias comme Combat, L'Humanité, Le Parisien Libéré.

Elle est créée le 10 janvier 1957 par une loi, ce qui doit garantir son indépendance des pouvoirs politiques et financiers.

En 2024 l'Agence France presse est une agence multimédia avec notamment la production de textes, de photos, de vidéos et sons. Elle est présente dans 150 pays avec la collaboration de 1 700 journalistes.

Elle est financée par les abonnements des médias dans le monde entier, mais également par le gouvernement français sous forme de subventions, en raison de son intérêt général. L'AFP traite du sport, d'économie, de la politique, des faits divers.

Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie Pacifique, Moyen Orient, Europe, France sont les grandes directions dans le monde qui se répartissent dans 260 villes. Les abonnés peuvent utiliser et publier tous les éléments envoyés par l'AFP qui s'engage à vérifier l'origine des informations et à les diffuser le plus rapidement possible.

On retrouve également l'AFP sur tous les réseaux sociaux et à travers ses sites web.

Philippe Buron Pilâtre

ment blessé par le souffle de l'explosion d'une bouteille de gaz. Le suspect, un Algérien de 33 ans, a été filmé par les caméras de surveillance. Sur les images de l'attentat rendues publiques, il porte un keffieh sur la tête, un drapeau palestinien ceint autour de la taille, un pistolet à la ceinture. Il a donc utilisé une bouteille de gaz et des bouteilles en plastique remplies de pétrole. Il a été arrêté dans la soirée à Nîmes, après un échange de tirs avec les policiers où il a été blessé au visage.

■ **Aéronautique :** La start-up girondine Hynaero, qui veut produire un avion-bombardier d'eau, le Frégate-F100 vers 2031, pour remplacer les vieux Canadairs, a annoncé le 23 août, avoir réussi une levée de fonds de 900 millions d'euros qui lui permet de lancer la phase d'étude.

■ **Disparitions :** La chanteuse Catherine Ribeiro est morte le 24 août 2024 à 82 ans. Alain Delon, décédé le 18 août, a été inhumé le 24 août dans sa propriété de La Brûlerie à Douchy (Loiret) en présence de ses trois enfants, Anthony, Anouchka et Alain-Fabien, et d'une cinquantaine d'invités. Mgr di Falco a célébré une messe dans la chapelle privée du domaine.

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard
Édité par Spfc-Acip, 60, rue de Fontenay. 92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
TVA intracommunautaire FR21418382149 **- ISSN 2967-2988** - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an = **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip.**

Paiement par carte bancaire : https://www.paypal.com/webapps/billing/plans/subscribe?plan_id=P-11V44371T91610544M3CKALY

Merci de signaler par mail, votre réabonnement
Paiement par virement. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com

■ **Thaïlande :** Paetongtarn Shinawatra, 37 ans, troisième enfant du milliardaire et ex-Premier ministre Thaksin, a été investie Première ministre par le roi le 18 août, après la dissolution du parti arrivé en tête des élections de 2023 et la destitution du Premier ministre Srettha Thavisin qui en était issu…

■ **Olympisme :** Le Conseil olympique d'Asie a annulé les sixièmes Jeux asiatiques qui devaient se tenir du 21 au 30 novembre en Thaïlande à cause des retards dans la préparation. Il a attribué la prochaine session, qui aura lieu en 2026, à l'Arabie saoudite.

■ **Nicaragua :** Le régime de Daniel Ortega, 78 ans, a confisqué les biens de 1 500 ONG, en général catholiques, le 19 août. Même la Croix Rouge a été fermée. Il n'y a plus d'association indépendante de l'État dans ce pays allié du Venezuela de Maduro.

■ **Fait divers :** 22 personnes étaient à bord d'un yacht de 56 mètres qui a fait naufrage en mer sicilienne, à 700 m au large de Porticello, dans la nuit du 18 au 19 août. 7 se sont noyées parmi lesquelles le milliardaire de l'informatique Mike Lynch, 52 ans, sa fille de 18 ans, ses avocats, un haut responsable de la banque américaine Morgan Stanley… Mike Linch avait été acquitté en juin à San Francisco dans un procès où la firme Hewlett-Packard l'avait accusé d'avoir truqué les comptes de sa société Autonomy Group avant de la lui vendre pour 11 milliards de dollars en 2011. Fait troublant, l'ancien vice-président d'Autonomy

Guerre

Alors que les Ukrainiens sont à la peine dans le Donbass, reculant pied à pied devant le rouleau compresseur russe, ils ont tenté, le 6 août, une extraordinaire manœuvre de diversion en pénétrant, avec peut-être 10 000 à 15 000 hommes, dans l'oblast frontalier russe de Koursk, 443 000 habitants et une centrale nucléaire. Un tour de force stratégique qui a permis aux Ukrainiens de faire prisonniers plus de 2000 soldats et de s'installer sur 1 250 km² de terre russe, pour s'y fortifier immédiatement en détruisant des ponts stratégiques.

À Moscou, à environ 500 km de cette opération, Vladimir Poutine prend son temps pour réagir, peut-être sonné par la surprise, et parce qu'il ne veut pas se laisser distraire de la conquête du Donbass. Il transférerait les garnisons de Kaliningrad vers les lignes de front actuelles ou futures… Cela prend du temps mais le temps joue *a priori* pour le dictateur. La décision des Allemands de geler les aides militaires dans l'avenir, pour éviter un déficit budgétaire constitutionnellement interdit, le blocage politique de la France également réduite à l'insignifiance diplomatique par son endettement, les incertitudes de l'élection présidentielle américaine… sont pour lui autant d'encouragements à tenir son cap conquérant dans ces provinces ukrainiennes où il compte, peu ou prou, sur le soutien des populations russophones.

Le Premier ministre indien Narendra Modi était en visite à Kiev le 23 août juste après un passage en Pologne, où il a rencontré le Premier ministre polonais Donald Tusk et le président Andrzej Duda, mais surtout six semaines à peine après ses embrassades avec Vladimir Poutine à Moscou. Les Indiens sont traditionnellement alliés des Russes et on sait qu'ils profitent des importations à bas prix de pétrole russe. Cependant, Russes et Indiens ont des raisons sérieuses de craindre les prétentions expansionnistes de la Chine qui sortira renforcée du conflit russo-ukrainien, quelle qu'en soit l'issue. Les appels à la négociation des Indiens sont donc tout à fait sincères. Mais il est manifestement encore trop tôt pour qu'ils puissent être pris en considération par les parties directement en cause et même les autres grands acteurs mondiaux.

Paul Chassard

L'homme et la machine

Les deux grandes conventions, républicaine du 15 au 18 juillet, démocrate du 19 au 22 août, ont planté le décor de la prochaine élection présidentielle américaine. Le contraste est saisissant. Milwaukee a déifié un homme ; Chicago refondé un parti.

L'élection n'opposera pas Donald Trump à Kamala Harris mais celui-ci au parti Démocrate. Alors que les Démocrates semblaient irrémédiablement déchirés entre une aile gauche montante et une aile centriste, ce sont les Républicains qui aujourd'hui semblent exsangues alors que les Démocrates affichent une unité quasi inédite.

Le vieux GOP (Grand Old Party), le parti de l'éléphant, de Lincoln à Bush, a été avalé par la vague MAGA (Make America Great Again). Les dissidents, les RINO (Republican In Name Only), ont été éliminés. Trump n'a pas de prédécesseur. Certainement pas Bush dont certains conseillers se verraient bien dans l'équipe Harris. Trump est l'incarnation du Self-Made-Man, même s'il a tout hérité de son père. Tout commence avec lui. Après lui, des clones ou des sous-Trump. Le choix de son vice-président, J.D. Vance, est révélateur. Trump ne cherche aucun équilibre. Il n'y a qu'un seul électorat et il est tout entier sur sa personne. Il n'y a plus de parti républicain, à peine une organisation « trumpiste » avec sa fille aux commandes.

Chez les Démocrates, c'est tout l'inverse. Derrière le spectacle, la construction précipitée d'une image de la candidate, « candidate par défaut », le pouvoir demeure clairement aux caciques du parti de l'âne. Le héros de la convention fut toujours et encore Obama, plus que Kamala. Les ficelles sont tirées par l'octogénaire Nancy Pelosi, ex-présidente de la Chambre des Représentants. Kamala n'est certes pas seulement leur marionnette mais, même si elle gagne une posture présidentielle, elle restera l'élue du parti démocrate, d'autant plus si le Congrès – Chambre et Sénat – redevient à majorité démocrate. Le candidat choisi pour la vice-présidence n'a pas fait forte impression. Ni lui ni Kamala ne représentent une ligne particulière, même s'ils viennent plutôt d'un

centre-gauche. Ils n'ont pas imposé une plate-forme qui leur soit propre. Il ne semble pas qu'ils aient eu une part quelconque dans l'élaboration d'un programme qui est celui du parti plus que le leur. Ils sont la continuité tranquille quand Trump prône la rupture radicale.

L'opposition n'est pas celle entre le passé et le futur, les pessimistes et les optimistes, les milliardaires et le melting-pot (les minorités), les cow-boys et les têtes d'œuf (les élites intellectuelles), il y a un peu de tout cela. Mais l'opposition décisive sur le terrain sera entre un homme seul et la machine partisane, celui qui s'est fait tout seul et celle qu'a fabriquée la machine. Toute la suite en dépend, à commencer par la forme des institutions de *« la démocratie en Amérique »* au sens de Tocqueville (à relire).

Dominique Decherf

La Deferlante Kamala ?

On pourrait croire, à entendre les commentaires médiatiques, que la vice-présidente Kamala Harris va automatiquement succéder à Joe Biden dans quelques mois. Elle est parée de toutes les qualités face à un Donald Trump plus dangereux et même maléfique que jamais. Même si les sondages hésitent, elle est décrite comme ayant entamé une marche triomphale qui va la mener inéluctablement à la Maison Blanche. De ce point de vue, on peut considérer que l'opération interne menée par le parti démocrate a bien fonctionné : après avoir forcé l'actuel président à se retirer, la machine s'est mise en route pour créer une sorte de soif de Kamala Harris en même temps que lui était construite la stature nécessaire à sa conquête du pouvoir. Le résultat apparaît pour le moment encourageant, puisqu'on a réussi à faire d'une inconnue le challenger d'un vieux routard de la politique au cuir plus que durci. Certes, il faut attendra un débat direct entre les deux prétendants à la magistrature suprême pour s'assurer que, derrière la forme façonnée par le parti, il y a un fond capable de supporter la controverse et de nourrir la ferveur des électeurs.

Pour le moment, Kamala Harris a voulu donner une vision positive de l'avenir des États-Unis sous sa conduite. Mais, plutôt que d'entrer dans les détails, elle a capitalisé sur son passé, où elle s'est plutôt bien débrouillée, pourtant prise souvent dans des exigences contraires ou même accusée de cajoler l'électorat conservateur de la Californie. Elle a surtout entamé le procès de Donald Trump, accusé de chercher à devenir un « autocrate » comme il en existe tant dans le monde, à l'opposé des valeurs des vertueux États-Unis. Pout le fond, elle est longtemps restée dans l'inconnu ou, comme l'a écrit le Wall Street Journal, dans des « platitudes creuses ».

Finalement, le 16 août, elle a présenté un programme économique visant à séduire surtout les électeurs des classes moyennes et ouvrières. Elle a notamment abordé des questions telles que l'accessibilité au logement, la responsabilité des entreprises et la réforme fiscale. Elle a parlé, dans la droite ligne du rêve progressiste d'une économie administrée, d'une interdiction fédérale des prix abusifs dans des secteurs essentiels tels que l'alimentation, le logement et la santé, mais aussi d'une hausse du taux d'imposition des sociétés et d'un crédit d'impôt annuel de 6 000 dollars pour un nouveau-né et de 3 600 dollars jusqu'à 6 ans. Ces mesures creuseraient le déficit de 1 700 milliards de dollars sur dix ans, a estimé le Comité pour un budget fédéral responsable, organisme indépendant comprenant des démocrates et des républicains.

Très dynamique et plus jeune que Donald Trump, Kamala Harris pourrait être contrée si celui-ci s'adressait intelligemment aux électeurs avec un vrai projet et des critiques argumentées sans insultes à son égard. Dans un premier temps, on va voir si Robert F. Kennedy Jr, candidat indépendant (neveu du président assassiné) qui l'a rallié, va lui apporter une nouvelle tonalité.

Jean Étèvenaux

Plastiques

Une chronique de la Radio télévision irlandaise (RTÉ) du 22 août met en valeur l'usine irlandaise Trifol Resources, qui démarre dans l'ancienne briqueterie Bord Na Móna, à Littleton dans le comté de Tipperary. Le président de Trifol, Pat Alley, explique que son usine, qui a coûté 15,5 millions d'euros, est capable de transformer chaque année 4 000 tonnes de plastiques à base de polyéthylène, notamment en divers carburants, par des « réacteurs à pyrolyse ». Il s'agit

Group, et co-accusé dans l'affaire HP, Stephen Chamberlain, 52 ans, est mort le 17 août, écrasé par une voiture alors qu'il faisait son jogging près de Cambridge en Angleterre.

■ **Russie :** Au moins une dizaine de drones ukrainiens ont été abattus au-dessus de Moscou dans la nuit du 20 au 21 août. Un ferry transportant des citernes de carburant et des armes a été coulé le 22 août par les Ukrainiens dans le port de Kavkaz en Crimée.

■ **Donbass :** Les Russes ont revendiqué le 21 août la prise du village de Jelannoïe et le 22 de la ville de Novohrodivka et les civils ukrainiens ont évacué la ville de Pokrovsk dont les Russes ne sont plus qu'à 10 km. Les Ukrainiens et les Russes ont échangé chacun 115 prisonniers le 24 août sous la médiation des Émirats arabes unis.

■ **Ukraine :** Le Parlement ukrainien a ratifié, le 21 août, le « statut de Rome » de la Cour pénale internationale (CPI) qu'il avait été signé par le gouvernement ukrainien en 2000.

■ **Gaza :** Le secrétaire d'État Antony Blinken a quitté le Proche-Orient le 20 août, sans avoir réussi à obtenir une trêve à Gaza malgré d'intenses négociations qui se poursuivent par l'entremise de l'Égypte et du Qatar.

■ **Liban :** Le Hezbollah a lancé plus de 300 roquettes sur le nord d'Israël le 25 août. Les avions israéliens ont détruit plusieurs milliers de ses rampes de lancement.

Chemins du monde

■ **Belgique :** Le roi Philippe a entamé de nouvelles consultations le 23 août après l'échec de Bart De Wever, chef du parti conservateur flamand (N-VA), à constituer un gouvernement en deux mois, malgré l'accord de 4 autres partis, représentant 81 députés sur 150, pour constituer un gouvernement de coalition.

Les négociations ont achoppé sur les questions fiscales et la réduction du déficit budgétaire. La charge d'intérêt de la dette publique (plus de 500 milliards d'euros) est prévue à 11 milliards d'euros pour 2025.

■ **Belgique :** Les 32 000 places pour assister à la messe du pape François le 29 septembre au stade Roi-Baudouin ont été attribuées en 90 minutes le 19 août.

■ **États-Unis :** Donald Trump a annoncé le 22 août que deux de ses fils, Eric et Donald Jr., vont lancer pour son conglomérat familial, une plateforme de cryptomonnaies basée sur des valeurs immobilières. Le 23 août, le candidat indépendant Robert F. Kennedy a apporté son soutien à Donald Trump lors d'un meeting républicain en Arizona, qui est un des *« swing states »* où se joue l'élection du 5 novembre.

■ **Portugal :** En raison de violents incendies de forêt et de forts coups de vent, de nombreux vols ont été annulés sur l'aéroport de Madère et des touristes restent bloqués sur l'île depuis le 20 août faute d'un nombre suffisant de pilotes qualifiés pour atterrir sur une piste hors normes. Le prix des vols retour a pu quadrupler.

■ **Botswana :** Un diamant de 2 492 carats a été découvert dans la mine de Karowe appartenant à la Lucara Diamond Company. Ce serait le second en taille jamais découvert dans le monde (le Cullinan, extrait en 1905 en Afrique du Sud, faisait 3 100 carats avant d'être divisé et taillé). Il a été présenté au président Mokgweetsi Masisi le 22 août. La mine reverse 10 % de ses revenus à l'État. Les diamants représentent 30 % du PIB du pays et 80 % de ses exportations.

■ **Allemagne :** Un Syrien de 26 ans, armé d'un couteau, a tué trois personnes et en a blessé grièvement cinq autres le 24 août lors d'un *« Festival de la diversité »* pour le 650e anniversaire de la ville de Solingen, près de Düsseldorf. Il s'est rendu à la police après 24 heures de traque.

■ **Messagerie :** Le fondateur russe, et naturalisé français depuis trois ans, de la messagerie Telegram, Pavel Durov, 39 ans, a été arrêté par la police française à l'aéroport du Bourget le 24 août. La justice française estime que sa messagerie cryptée sert à des activités criminelles innombrables. Pavel Durov refuse toute coopération avec les autorités.

Pavel Durov est également à l'origine d'une monnaie cryptée – le Toncoin – dont son arrestation a chahuté les cours.

Il a reçu le soutien du lanceur d'alerte réfugié en Russie Edward Snowden, qui a estimé qu'une telle arrestation *« rabaisse la France ».*

Suite et fin de l'article *Plastiques* commencé en page 7.

d'un procédé (connu des ménagères qui ont un four doté de cette fonction) qui permet de transformer un composé organique en gaz ou autres matières en commençant par le décomposer par une très forte température.

Radio France International avait réalisé, il y a quelques mois, un reportage sur la start-up Progreen Innovations qui, à Nairobi au Kenya, produit chaque année depuis trois ans, 1 000 litres de carburant par pyrolyse à partir de plastiques récupérés en déchetteries, sans avoir jusqu'à présent l'homologation des autorités. Mais, l'ampleur de l'usine irlandaise est tout autre. Si le marché répondait bien, on pourrait aller sur ce site jusqu'à 90 000 tonnes annuelles de plastiques transformés en carburants.

Selon le mode de chauffage et de refroidissement, on peut en effet y produire un kérosène adapté aux besoins des compagnies aériennes (deux majors ont déjà signé un contrat d'approvisionnement très important), un diesel de haute qualité sans soufre, des lubrifiants, des imperméabilisants, etc.

Le principal atout de cette usine est qu'elle est proche d'une installation, financée par des Chinois, qui transforme déjà, depuis 2019, en billes de plastique, des bâches agricoles récupérées en Irlande et ailleurs…

450 millions de tonnes de plastique seraient actuellement produites dans le monde, dont seulement 9 % seraient retraitées. En Europe, 40 % des plastiques seraient incinérés en pure perte et seulement 16 % sont triés et recyclés. Ailleurs dans le monde, on sait que le plastique finit souvent dans les Océans où il constitue de quasi continents semi-immergés. En Irlande, pays européen qui produit le plus d'emballages plastiques par habitant (58 kg par an), le taux de recyclage est déjà de 28 %. On vise 55 % autour de 2030.

L'avenir de cette nouvelle industrie de recyclage en carburants dépend largement de la réglementation actuelle et à venir. Seront-ils considérés comme écologiquement vertueux ? Permettront-ils aux principaux pollueurs de la planète (dont les compagnies aériennes sont les champions) d'échapper à de lourdes taxes ? Auquel cas, les pétroliers auront du souci à se faire, de même peut-être que les producteurs de batteries électriques. Mais si on considère que la déperdition d'énergie et les rejets de carbone et de produits chimiques dans l'atmosphère sont insupportables, la belle usine irlandaise restera un prototype, malgré les financements européens et le concours des Chinois dont elle bénéficie.

En France, on compte actuellement 210 usines de recyclage des plastiques, alimentées notamment par le bac poubelle jaune des particuliers. Pour l'essentiel les déchets plastiques recyclés sont revendus à des plasturgistes qui en font de nouveaux plastiques… L'intérêt d'une transformation en carburants fait encore l'objet de débats acharnés.

Paul Chassard